

MÄERTERT-WAASSERBËLLEG



Commune
de MERTERT

Les membres du Conseil Communal sont invités à se réunir en date du **29 avril 2026 à 08h00** à la **maison communale** pour délibérer sur les points de l'ordre du jour suivant :

Séance publique

- 1 Approbation des délibérations de la séance précédente
- 2 Modification du plan d'aménagement général (PAG) "Tiny Houses" et "Erreurs matérielles" - Vote définitif
- 3 Modification du plan d'aménagement particulier quartier existant (PAP-QE) "Tiny Houses" et "Erreurs matérielles"
- 4 Dérogation à l'impossibilité de construire telle que prévue dans le PAP-QE: rue du Port à Mertert
- 5 Approbation d'une cession gratuite d'une parcelle sise au lieu-dit "rue Basse" à Mertert
- 6 Approbation d'un acte notarié de vente d'une parcelle sise au lieu-dit "Fausermillen" à Mertert
- 7 Avenant à la convention du 15 novembre 2023 en vue de l'adaptation des apports de propriété selon la vente des parcelles cadastrales n°1368/9167 et 1368/9168 (PAP Bergfeld)
- 8 Nouveau contrat d'intégration des bornes de charge "ChargyOK"
- 9 Désignation d'un nouveau délégué au sein du syndicat intercommunal de gestion informatique (SIGI)
- 10 Présentation de l'infrastructure informatique de la Commune de Mertert
- 11 Approbation de la convention 2026 « Club Muselheem »
- 12 Approbation de concessions de cimetière
- 13 Approbation de titres de recette
- 14 Approbation de subsides extraordinaires
- 15 Annonces du collège échevinal
- 16 Questions au collège échevinal

Ainsi arrêté à Wasserbillig, le 21 avril 2026
Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le bourgmestre



Le secrétaire